

panorapresse.ouest-france.fr

À Brionne, la section Segpa du collège Pierre-Brossolette se dote d'une graveuse laser

~3 minutes



Le professeur Ludovic Villers a présenté la graveuse découpeuse laser acquise par le collège de [Brionne](#). | Photo Paris Normandie

Le collège Pierre-Brossolette de Brionne, dans l'[Eure](#), a acquis une graveuse découpeuse laser pour les élèves de la classe de Segpa. La machine était présentée vendredi 5 juin 2026.

Les professeurs de la classe de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Pierre-Brossolette à [Brionne \(Eure\)](#) et leurs élèves ont officiellement présenté, vendredi 5 juin 2026, leur toute nouvelle acquisition : une graveuse découpeuse laser de la toute dernière technologie numérique.

« Cette machine va nous permettre de graver, de découper des panneaux de bois ou de métal pour faire des affichages, des pochoirs », expliquent Nathalie Repel, la directrice de la section, et Ludovic Villers, professeur d'atelier. « Cela aide à concevoir des objets sur ordinateur et ensuite à les réaliser grâce à l'engin laser. »

Un engin à 7 800 €

Avant de poursuivre : « Cette machine va permettre aux élèves de passer dans l'ère du numérique. C'est un outil spécialement équipé pour les scolaires, adapté à la pédagogie pratique. » L'engin est muni de multiples caméras pour garantir la sécurité. « Au moindre souci, elle se met en pause. Nous pouvons travailler sur des panneaux qui ont jusqu'à trois mètres de largeur », détaille l'équipe.

La Segpa a acquis la graveuse découpeuse laser pour un coût de 7 800 € en grande partie financé par les agences [Crédit Agricole](#) du secteur, qui parrainent la section depuis trois ans. Les

représentants étaient tous présents pour l'inauguration de ce nouvel équipement.

Une formation nécessaire

La section se compose de 16 élèves par niveau, divisés en deux groupes. Pour pouvoir apprendre aux élèves à utiliser la machine, les professeurs ont dû eux-mêmes se former à son maniement, et prendre en main les différents programmes nécessaires à son fonctionnement.

« C'est vraiment à partir de l'année scolaire prochaine que nous pourrons réellement utiliser la graveuse découpeuse laser, avec toutes ses potentialités pour les élèves », précise Ludovic Villers. « Cela permettra aux jeunes d'avoir plus d'assurance et plus d'implication quand ils effectueront leurs stages en entreprises, car ces dernières possèdent pour la plupart ce type d'équipement. »